

Télégrammes : iPhone 7 en rouge, tablettes interdites de vol aux US, Altice rachète Teads

L'iPhone 7 vire au rouge. Parallèlement à [son nouvel iPad 9,7 pouces](#), Apple vient d'ajouter une nouvelle édition de ses iPhone 7 et iPhone 7 Plus. Celle-ci se distingue par une nouvelle coque en aluminium rouge. Cette couleur inédite chez Cupertino sert à souligner le partenariat que la firme entretient avec l'association Red dans la lutte contre le sida depuis 10 ans. Les deux nouveaux terminaux seront disponibles dans des configurations de 128 Go et 256 Go de stockage à partir de 879 euros. Les utilisateurs aux bourses plus modestes pourront se tourner vers l'iPhone SE. Le modèle 4 pouces voit sa capacité de stockage doubler à 32 Go et 128 Go pour des prix inchangés de 489 et 599 euros respectivement. Proposés en pré-commande, ces nouveaux iPhone seront disponibles en magasin à partir du 24 mars.

Les tablettes interdites de vol en cabine vers les Etats-Unis. Voyager avec sa tablette en avion vers les Etats-Unis va relever de la mission impossible pour les voyageurs de huit pays du Moyen-Orient et d'Afrique. Une nouvelle mesure anti-terroriste prise par l'administration américaine interdit désormais d'emporter avec soi un appareil plus gros qu'un smartphone. Exit donc les tablettes mais aussi les appareils photos et consoles de jeu qui auront néanmoins le droit de voyager en soute. Neuf compagnies aériennes sont concernées : Royal Jordanian, EgyptAir, Turkish Airlines, Saudi Airlines, Kuwait Airways, Royal Air Maroc, Qatar Airways, Emirates et Etihad Airways. Elles disposent de 4 jours pour appliquer la nouvelle règle, selon le [New York Times](#). Les pays concernés, Jordanie, Égypte, Turquie, Arabie Saoudite, Koweït, Qatar, Émirats arabes unis et Maroc, sont pourtant considérés comme des alliés ou partenaires de l'oncle Sam. Mais selon le secrétaire à la Sécurité intérieure John Kelly, des groupes terroristes cherchent toujours à viser le transport aérien pour perpétrer des attentats. Paradoxalement, aucune compagnie aérienne américaine en provenance des pays concernés n'est affectée par la mesure.

Altice rachète Teads. Le groupe télécoms & médias de Patrick Drahi vient de procéder à l'acquisition de la société française qui fournit des solutions de publicité vidéo. Le montant de l'opération est 284 millions d'euros. La transaction devrait être conclue à la mi-2017. 75% du prix d'acquisition sera réglé lors de la signature finale du rapprochement. Pour Altice, cette acquisition s'inscrit dans sa stratégie « de convergence des télécoms, des contenus et de la publicité qui constitue le noyau de son business ». Présente dans 21 pays, Teads, co-dirigée par Pierre Chappaz et Bertrand Quesada (CEO), dispose d'un effectif de 500 collaborateurs. Au terme de l'acquisition, Pierre Chappaz deviendra membre du conseil d'administration du groupe télécoms & médias et responsable de toutes les activités publicitaires, précise [l'Espresso](#).